

Appel à projets urbains FEDER - Programme franc-comtois 2007-2013 «Compétitivité et Emploi» - Demandes de subvention

M. BODIN, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Conformément à la délibération du 13 décembre 2007, la Ville de Besançon, en partenariat avec le Grand Besançon, a déposé un dossier de candidature dans le cadre de l'axe urbain du programme opérationnel FEDER «Compétitivité et Emploi». Le projet intégré présenté mentionne 7 projets sous maîtrise d'ouvrage Ville. Ces projets doivent faire l'objet d'une demande spécifique de soutien du FEDER, au fur et à mesure de leur avancement.

Deux opérations doivent démarrer prochainement.

1. La réalisation d'une liaison fonctionnelle entre Planoise et les Hauts du Chazal

Inscrite dans le Programme de Rénovation Urbaine de Planoise, cette opération a été validée lors du Conseil Municipal du 25 septembre 2008. Elle consiste à relier les deux quartiers par l'aménagement d'un passage inférieur, sous la rue de Dole, permettant une circulation des modes doux et d'une ligne de transport urbain. Le coût total de cet ouvrage, maîtrise d'œuvre comprise, est estimé à 1 531 343 € HT, soit 1 831 486,23 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis :

| | |
|--|----------------|
| Union européenne (FEDER) | 500 000 € |
| ANRU (subvention de 712 009 €, proratisée à ce projet) | 441 792 € |
| Ville de Besançon (dont TVA) | 889 694 € |
| Total TTC | 1 831 486,23 € |

2. Création d'un Salle des musiques actuelles et contemporaines aux Près de Vaux

La réalisation de cette opération a été validée lors du Conseil Municipal du 5 juillet 2007.

La demande du FEDER porte sur la réalisation de cet équipement dédié aux musiques actuelles, y compris l'équipement en matériel scénographique. Le coût total est estimé à 4 689 143 € HT soit 5 608 215 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis :

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Union européenne (FEDER) : | 1 200 000 € |
| Etat (DRAC) (notifiés) : | 600 000 € |
| Région Franche-Comté : | 919 515 € |
| Département du Doubs : | 400 000 € |
| Centre national des Variétés : | 120 000 € |
| Ville de Besançon (dont TVA) : | 2 368 700 € |
| Total TTC | 5 608 215 € |

Le Conseil Municipal est invité à valider ces plans de financement prévisionnels et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions inscrites, notamment celle de l'Union européenne, au titre du FEDER.

«M. Michel OMOURI : Monsieur le Maire, Planoise a été retenu dans le dispositif Espoir banlieue, ceci est une bonne chose pour tous les Planoisiens. Cette haute politique de la Ville ambitieuse lancée par le Président de la République a pour objectif de faire revenir la république dans nos quartiers et de faire émerger une nouvelle élite des banlieues. Il repose sur 3 axes principaux : un accompagnement personnalisé des jeunes sans emploi, un renforcement des moyens de lutte contre l'échec scolaire et un plan de désenclavement des quartiers. Ma question porte sur le désenclavement de Planoise : allez-vous déposer une demande de financement complémentaire pour la réalisation de la liaison Planoise et les Hauts de Chazal dans le dispositif Espoir banlieue ?

M. LE MAIRE : Je vais vous répondre très clairement que dans le cadre de l'appel à projets TCSP il y a 16 milliards d'euros pour réaliser 1 500 km de TCSP. Chez M. BORLOO, à une réunion à laquelle j'assistais en délégation avec l'Association des Maires des Grandes Villes de France, ce n'était plus que 4 milliards d'euros, 25 %. Ensuite nous sommes passés à 2,6 milliards d'euros dont 600 M€ sanctuarisés selon les mots mêmes de la Ministre Fadela AMARA pour les banlieues. Aujourd'hui de ces 4 milliards il semblerait qu'il reste peut-être à cet instant 600 M€, moitié pour la région parisienne, moitié pour les autres villes de France. Donc on est passé déjà de 4 milliards à 600 M€. J'ai même invité vous le savez Fadela AMARA à venir à Besançon. Elle m'a répondu dans un premier temps favorablement et je voulais lui faire visiter l'ensemble des quartiers de Planoise, de Clairs-Soleils, de Montrapon, 408, enfin les quartiers de Besançon. On me dit qu'elle ne viendrait peut-être plus, que seulement M. BEBEAR viendrait dans le cadre d'une charte ou d'un dispositif mis en place par le Ministère avec entre autres Claude BEBEAR, ce serait je crois aux alentours du 19 décembre. Et puis quand même les crédits fondent comme neige au soleil, j'espère qu'il n'y aura pas trop de soleil, qu'il restera encore un peu de crédits. Et c'est pour désenclaver le quartier de Planoise que le TCSP passe par Planoise et que peut-être il passera demain aussi par Palente/Orchamps pour désenclaver ce quartier-là. Donc notre trajet prend en compte effectivement ce que vous venez de dire mais je ne suis pas sûr que nous aurons les crédits qui avaient été promis à grand renfort de trompette. On parle beaucoup du grenelle de l'environnement, c'est bien. Qui ici est contre le développement durable ? Personne. Qui est pour la lutte contre les gaz à effet de serre pour éviter le réchauffement climatique ? Tout le monde est d'accord sauf que je m'aperçois qu'on trouve plus facilement dans une nuit 4 milliards pour sauver des banques qui sont allées jouer les subprimes aux Etats-Unis que pour trouver des crédits pour mettre en place des TCSP qui vont nous permettre d'éviter le réchauffement climatique. Je n'en dirai pas plus car je ne veux pas polémiquer là-dessus mais je réponds donc oui à votre question Monsieur OMOURI.

M. Michel OMOURI : Merci.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire je trouve vos propos un peu démagogiques parce qu'il me semble que les banques servent à pouvoir maintenir une économie compétitive et à permettre...

M. LE MAIRE : Je n'ai pas dit qu'il ne fallait pas le faire Monsieur BONNET, j'ai seulement dit qu'on trouvait plus facilement des crédits pour les banques que pour le TCSP.

M. Pascal BONNET : Il me semble qu'il y avait urgence à maintenir des capacités de développement économique et de développement du logement par les réponses adaptées des banques qui n'étaient plus en mesure de le faire. Mais si vous voulez faire de la démagogie, faites-en. Je reviens sur le point 5 que je lierai un peu au point 4 parce qu'on est là dans deux éléments importants comme vous le disiez de développement durable de notre territoire, et je constate, même si on n'en est qu'à certains éléments tant du contrat de projets que de l'appel à projets, que la dimension compétitivité économique et recherche pour l'instant n'apparaît pas beaucoup. Témis est évoqué dans le point 4 mais il n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui et dans le point 5 on n'est pas du tout sur des questions purement de développement économique et recherche alors que notre pôle de compétitivité pour l'instant est à l'orange et qu'on a quand même des inquiétudes, on espère qu'elles sauront évoluer favorablement. Et je

rappelle que le vote qui avait été fait au Conseil Régional pour compétitivité et emploi mettait au premier plan la dimension développement économique et recherche. Donc je voudrais savoir, puisqu'il y avait d'autres projets pour cet appel à projets, ce qu'on envisage à plus long terme pour aller au-delà des deux points qui sont évoqués aujourd'hui ?

Je voudrais dire aussi qu'autant nous soutenons le développement de l'agglomération dans cette optique autant, comme l'a dit Jean ROSSELOT, pour la SMAC comme pour le Conservatoire, les sites d'implantation n'étaient pas les nôtres, nous avons toujours voté contre.

M. LE MAIRE : Vous nous l'avez déjà dit 20 fois cela !

M. Pascal BONNET : Voilà mais ça motivera aussi notre abstention sur ce point.

M. LE MAIRE : A chaque fois vous nous le dites mais je remarque que vous ne votez pas pour ces projets, c'est tout. D'un côté vous avez un des vôtres qui demande qu'on désenclave Planoise et d'un autre côté quand on veut voter pour aller dans le sens du désenclavement de Planoise, pour la réalisation de la liaison fonctionnelle entre Planoise et les Hauts du Chazal, vous votez contre. Donc je vous demanderai simplement un tout petit peu de cohérence. Là il ne s'agit pas de projets économiques, c'est un appel à projets urbains, donc on est dans le cadre de cet appel à projets urbains et pas dans le cadre d'un appel à projets économiques même si on peut avoir effectivement des inquiétudes comme vous le soulignez très justement.

M. Jean ROSSELOT : Juste pour qu'on se mette bien d'accord, c'est un petit peu périphérique au rapport mais vous insinuez des milliards d'euros...

M. LE MAIRE : Je n'insinue pas, c'est dans toute la presse !

M. Jean ROSSELOT : Oui mais ce sont des garanties, ce ne sont pas des dépenses effectives, qui ont pour but de dissuader, de faire revenir la confiance. Ce sont des garanties, c'est pour cela qu'on les affiche et puis quand même là aussi on approche de la période budgétaire, il n'y a pas la Ville de Besançon d'un côté et puis l'Etat Français de l'autre, je le répète depuis 7 ans. Il y a une sphère publique, une sphère des collectivités publiques, des actions publiques dans leur ensemble. La principale de ces collectivités qui englobe toutes les autres dont la nôtre, c'est l'Etat et l'Etat marche sur le niveau de la croissance. Ce niveau de la croissance ne dépend ni de la Ville de Besançon ni même de l'Etat, il y a la conjoncture internationale. Or vous le savez, le budget de l'Etat pour 2009 hélas, hélas, est annoncé avec un déficit de près de 50 milliards d'euros. Alors bien entendu il ne faut pas tout le temps jeter la pierre à l'Etat parce que c'est plus difficile encore dans ces conditions-là de gérer l'Etat et les aides aux collectivités que de gérer une collectivité. Voilà c'est tout ce que je voulais dire.

M. LE MAIRE : Je ne répondrai pas parce qu'on va rentrer dans des débats interminables et on ne sera jamais d'accord.

M. Pascal BONNET : Vous dites qu'il s'agit d'un appel à projets urbains bien entendu mais je vous rappelle que l'objectif global est de renforcer l'image de territoire d'innovation et conforter le patrimoine naturel en les mettant au service de compétitivité et qualité de vie. Là pour l'instant il est question de la qualité de vie avant tout, donc en terme de compétitivité je pense que vous aurez aussi des propositions. Et d'autre part il n'est pas question pour nous de refuser ce qui est proposé pour Planoise et bien entendu on demande à dissocier le vote.

M. LE MAIRE : Vous refusez les demandes de subventions.

M. Pascal BONNET : On demande à dissocier le vote.

M. LE MAIRE : Non, je ne dissocie pas.

M. Pascal BONNET : C'est vous qui ne respectez pas notre volonté dans de telles conditions.

M. LE MAIRE : Vous notez que l'opposition n'a pas pris part au vote, enfin le groupe UMP -nuance- ce n'est pas toute l'opposition, le groupe UMP plus Mme PEQUIGNOT du groupe Société Civile ; c'est cela, je ne me trompe pas Madame PEQUIGNOT ? M. GENDRAUD est membre du groupe Société Civile comme Mme PEQUIGNOT mais il y a deux groupes Société Civile. Mme PEQUIGNOT est plus ou moins associée au groupe UMP, M. GENDRAUD est du groupe Société Civile, et chacun sait où il est. Je vais donner la parole à Mme PEQUIGNOT si elle le veut pour s'expliquer. Monsieur OMOURI vous êtes déjà intervenu, j'ai déjà lancé le vote.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, il me semble vous avoir précisé par écrit ma position sur ce sujet-là et, dans le même temps, je tiens quand même à dire que dans votre groupe, il y a un certain nombre de personnes avec des profils différents, donc des choix, des lignes et il n'est donc pas utile à chaque fois, à chaque Conseil de revenir sur mon appartenance politique. Merci.

M. LE MAIRE : Je dis simplement cela, je dis ce que je veux à chaque Conseil, vous aussi d'ailleurs je ne vous en empêche pas. Donc le groupe majoritaire plus le MODEM sont pour, voilà, comme ça les choses sont claires !».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission n° 1 (3 abstentions), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [le Groupe UMP et Apparentés (M. ROSSELOT, Mme BRANGET, M. BONNET, Mme GELIN, M. OMOURI, Mme M. JEANNIN, M. SASSARD, Mme PEQUIGNOT) ne prenant pas part au vote], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 7 novembre 2008.